

Verbandsmitteilungen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie**

Band (Jahr): - **(1942)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Toutes les séances du traitement auront été terminées, à part celles des deux ou trois premiers jours, par une mobilisation assez complète de l'articulation du coude, après remise du poignet dans son appareil.

Les mouvements actifs auront été employés dès le début de cette période où la douleur n'est plus un obstacle au traitement. Ils consisteront en des mouvements de flexion et d'extension des doigts, mouvements de flexion et d'extension de l'avant-bras sur le bras. Ces mouvements, que l'on laissera d'abord faire au malade à son gré, seront ensuite guidés par le doigt du kinésithérapeute, sans que celui-ci veuille les transformer en mouvement avec résistance.

(A suivre)

Rapport du président central pour l'année 1941

L'année écoulée apportait également des problèmes qui ne se seraient pas posés en temps normal et qui supposaient des capacités administratives dépassant le cadre de notre profession.

La direction du service sanitaire du canton de Zurich avait l'intention d'introduire des cours de massage, le soir, destinés aux sanitaires de fabrique. En l'absence du président Lappert, mobilisé, les collègues Schmid et Leibacher eurent une entrevue avec le professeur Neergaard, ce qui les amena à adresser une protestation énergique, signée par le président de la section de Zurich et par le président central à la direction du service sanitaire du canton de Zurich. Après un long silence nous fûmes invités à nous rendre à l'hôtel de ville avec le professeur Neergaard, où nos remarques, quoique bien fondées et se confondant avec celles du professeur Neergaard, restèrent sans résultat. Pour plus de sûreté j'informai l'inspecteur fédéral des fabriques du 3ème arrondissement qui partageait notre manière de voir et qui, de son côté, aurait mis au courant les fonctionnaires qui dépendaient du service sanitaire des fabriques. Jusqu'à ce jour nous ne connaissons ni les décisions prises à ce sujet, ni les projets du dit département. Par contre, le professeur Neergaard nous a fait entrevoir un contreprojet qui prévoit encore une meilleure préparation et formation et de ce fait une plus longue durée d'enseignement que jusqu'ici ce qui pourrait être pour l'ensemble de notre culture professionnelle suisse de la plus haute importance.

Le 15 juillet a eu lieu à Zurich l'assemblée des délégués de l'association suisse des arts et métiers à laquelle nous représentait le soussigné. Le conseiller national Schirmer la présidait pour la dernière fois. Son successeur est le conseiller national P. Gysler. Sur la demande de la section argovienne des arts et métiers, il a été remis à cette section un exposé indiquant la durée des études, les examens à subir et les certificats délivrés dans les différents cantons.

Une chose laborieuse et pourtant urgente est le relèvement de nos tarifs, proportionnellement au coût de la vie, d'où devra résulter une élévation des tarifs de la Suval. Déjà le 23 mai de l'année dernière nous avons pris contact avec l'office fédéral du contrôle des prix, à ce sujet. Malgré une correspondance répétée avec cet office, de nombreuses conversations téléphoniques et l'intervention consciencieuse de notre collègue Gstalter de Berne, aucun résultat n'est à noter jusqu'ici. Il va de soi que nous sommes tous intéressés de la même manière à cette question parce qu'elle touche profondément notre existence.

A côté des difficultés occasionnées par ces temps de guerre nous pouvons aussi rapporter sur des choses réjouissantes. L'honorariat conféré par la dernière assemblée des délégués aux deux présidents de section Mrs. G. Bianchi et Ph. Favre a revêtu un caractère solennel.

En outre, le président central a eu le plaisir d'être invité par la section suisse-nord-ouest à son assemblée d'automne à Bâle pour y donner une conférence sur les manipulations de détente selon la méthode de Tasker et Kohlrausch/Leube.

Le congrès de l'association qui eut lieu l'année dernière à Zurich est toujours une heureuse manifestation, car, à côté de l'enrichissement professionnel, les liens confraternels peuvent se resserrer. Après les paroles de bienvenue du président central et du vice-président de la section de Zurich la journée a débuté par un prologue patriotique de notre trésorière centrale Mlle. Guggenbuhl, en costume zurichois. La salle était décorée aux couleurs fédérales.

Monsieur le docteur Schäfer de l'institut universitaire de physiothérapie de Zurich donna une conférence avec projections lumineuses sur „Le dos et ses affections“, ce qui nous permit de voir le rôle joué dans celles-ci par la tuberculose, les traumatismes et l'arthrite rhumatismale. Le Dr. Schäfer nous démontra les différentes théories anciennes et nouvelles concernant ce genre de douleurs.

Au cours du dîner une channe vaudoise avec dédicace fût remise à notre vénéré collègue Jean Aerni à l'occasion de son 70ème anniversaire et en reconnaissance de sa grande activité.

Otto Leibacher, aidé de projections lumineuses parla ensuite des différentes méthodes de traitement par les ventouses sèches et scarifiées. Dans l'après-midi une promenade en bateau nous conduisit à la presqu'île d'Au, où, en face du rivage et des montagnes nous pûmes établir entre nous un contact plus personnel tout en savourant des productions humoristiques et un goûter appréciable.

Malheureusement la conférence du Dr. Schäfer eut des suites désagréables en ce sens qu'elle pouvait donner lieu à des interprétations différentes qui furent utilisées par l'association des chiro-praticiens dans le „Volksge-sundheit“ (santé du peuple) ce qui valut au président central une protestation de la direction de l'institut universitaire de physiothérapie. La question est à examiner si, à l'avenir, on veut renoncer à inviter la presse.

Les événements mondiaux et la situation de notre propre pays laissent entrevoir des difficultés accrues, soit dans l'approvisionnement du pays, soit dans notre profession. Nous ne voulons pas perdre courage, mais serrer les rangs pour accomplir au mieux ce dont nous sommes capables.

Otto Leibacher, président central.

Section de Genève. Dans les membres du comité nous avons omis de nommer Mr. Georges Grünig, ce dont nous nous excusons.

La rédaction.

Rapport des sections pour l'année 1942

Section de Zurich. Le rapport indique que le comité de la section de Zurich s'est opposé à la réintroduction des cours du soir proposés par la direction des services de santé. Une pétition auprès de l'office de l'économie de guerre pour l'obtention d'un supplément de fromage (pour travaux pénibles) a échoué. Les discussions avec les autorités au sujet du massage sportif ont continué. Des cours eurent lieu sur: La méthode Kneipp et un cours de gymnastique avec démonstration. Le comité suggère un contact plus étroit avec l'association des médecins dans le but de faire connaître les traitements physiothérapeutiques aux médecins dont la plupart ignorent les mérites. Effectif à fin 1941: 89 membres.

Section Suisse-nord-ouest. Le rapport de cette section démontre de nouveau une grande activité. Dans 5 conférences et démonstrations les sujets suivants ont été traités: Incontinence d'urine nocturne chez

les enfants et chez les adultes, les ventouses, cours de pansement, les fonctions du grand dentelé. A l'assemblée d'automne, le président central, Mr. Leibacher fit une conférence instructive et très intéressante sur „Les shakings et les manipulations de détente“ d'après Tasker et Kohlrausch/Leube. De plus à cette occasion eût lieu la visite de l'institut d'anatomie de Bâle. Effectif à fin 1941: 44 membres.

Section de Berne. On est intervenu avec succès dans plusieurs cas de concurrence déloyale. En décembre eût lieu la visite de l'institut universitaire d'anatomie de la ville de Berne, ce fût un évènement professionnel sous la conduite et avec les explications de Monsieur le professeur Hintzsche. Le comité se plaint du manque d'intérêt et d'activité de beaucoup de membres. Le 26 novembre mourait d'une crise cardiaque notre cher et fidèle collègue Fritz Kammer à Gstaad. L'avis du décès n'étant parvenu au président que le soir des obsèques, il ne fût malheureusement pas possible d'y prendre part. L'assemblée générale du 8 février 1942 a décidé de déposer au printemps une couronne sur la tombe de notre collègue. Effectif à fin 1941: 33 membres.

Section de Saint-Gall. Dans le rapport annuel on relève une protestation contre l'exercice professionnel et la publicité d'un masseur non patenté. La publicité lui fût interdite, par contre on l'autorisa à masser après un bain. Une interprétation curieuse et incompréhensible des autorités sanitaires Saint-Galloises! 2 conférences eurent lieu: La chiropratique et la sciaticque. Effectif à fin 1941: 13 membres.

Section de Genève. L'activité de cette section a été défavorablement influencée par la longue maladie de son président Philippe Favre. Il a malheureusement été rappelé de cette terre. Par sa mort, la section perd son président et membre fondateur, la fédération un membre d'honneur très considéré et nous tous un cher et fidèle collègue. Il n'y eût pas de conférence, mais à titre de propagande une soirée familiale. Les membres subissent une grande perte par le fait que les médecins appliquent des méthodes de traitement nouvelles telles que les ondes courtes, la diathermie, les piqûres auxquelles ils donnent la préférence au lieu du massage et de la physiothérapie. Le rapport annuel se plaint également de ce que les assurances privées contre les accidents, à l'exemple de la Suva font des difficultés aux médecins pour les ordonnances de massage, les caisses de maladie donnent la préférence aux infirmières pour les traitements par le massage, parce qu'elles travaillent à un prix inférieur à celui des masseurs et masseuses professionnels. Effectif à fin 1941: 27 membres.

Section du Tessin. Le rapport annuel mentionne que si cela est possible, il sera organisé en 1942 des cours de perfectionnement à l'hôpital cantonal, pourvu d'une nouvelle installation de physiothérapie; ces cours n'ont pu être donnés jusqu'ici l'hôpital étant en réparations. Effectif à fin 1941: 12 membres.

Für die Fußpflege bewährt und erprobt:

Impermaplast, das wasserfeste und abwaschbare Heftpflaster
Imperma, gebrauchsfertige, wasserfeste Pflasterwundverbände
Excelsior-Idealbinde, cremefarbige, solide Stützbinde
Novoderm, gebrauchsfertige Salbenkompresse
Floc, der praktische und hygienische Wattezupfer (mit billiger Nachfüllpackung)
Kanta, hydrophile Gazebinde, mit festgewobenen Kanten



Offerten bereitwillig durch:

Verbandstoff-Fabrik Zürich A.-G., Zürich 8

A LA PHARMACIE PRINCIPALE

GENÈVE, 11 Rue du Marché

La plus vaste et la mieux organisée de toute la Suisse

Produits frais

Prix avantageux

LE PLUS GRAND CHOIX EN ARTICLES DE :

Droguerie Médicinale
Herboristerie
Parfumerie
Articles sanitaires

Articles de toilette
Articles pour bébé
Orthopédie

Bandages
Bas à varices
Optique et Photo



Schweizerische Unfallversicherungs-Gesellschaft
in Winterthur

*Mitglieder des Fachverbandes staatlich
geprüfter Masseure und Masseusen ge-
nießen Vorzugsprämien für die Ver-
sicherung der gesetzlichen Haftpflicht.
Anmeldungen sind an das Zentralsekre-
tariat (J. Boßhard, Badanstalt, Thalwil)
zu richten.*

SAVON D'IODE

du Dr. Obermayer

Excellent pour les massages
amaigrissants

Le pot No. 1: Simple: Fr. 4.50

Le pot No. 2: Renforcé Fr. 5.50

Remise spéciale pour masseurs

Seul Dépôt

Pharmacie Finck & Cie.

Genève

L'opticien des Eaux-vives

**Edgar
YANTZ**

**1, Rue Pierre-Fatio,
Genève**

Angle Quai Gustave-Ador

Lunettes sur mesure (fabrication de la maison)

Stellensuchende Mitglieder handeln in ihrem eigenen Interesse, wenn sie sich unserer Stellenvermittlung bedienen. Adresse: Jakob Boßhard Badanstalt, Thalwil, Tel. (051) 92 09 18 oder (051) 92 10 53 (Privat).